

RAPPORT FINAL + PLAN D'ACTION

*Les Cœurs
villageois*



Saint-

Agapit

Les Cœurs villageois

CANTONS-DE-L'EST

Ici, on étire le temps



Le projet est soutenu financièrement par le gouvernement du Québec dans le cadre de Destination durable et action concertée, une mesure de soutien découlant du PEV 2030 et du Plan d'action pour un tourisme responsable et durable 2020-2025 (PATRD 2025). Le projet permet de valoriser et de préserver le patrimoine naturel et la vitalité culturelle grâce à une concertation accrue avec les communautés d'accueil, un objectif au cœur de cette mesure.



TABLER DES MATIÈRES

1. Avant-propos	5
2. Mise en contexte	6
3. Délimitation du cœur villageois	8
4. Analyse des caractéristiques recherchées	9
Grille de critères	9
Expérience visiteur	12
Résumé	13
5. Sens du lieu	13
6. Plan d'action proposé	14



1

AVANT-PROPOS

Le présent document dévoile les résultats de la démarche de réflexion du comité de pilotage Cœur villageois de Saint-Agapit et propose un plan d'action visant à atteindre les caractéristiques établies pour qu'il soit reconnu comme un Cœur villageois.

Le comité de pilotage est composé de :

- ➔ Sara Bibeau
- ➔ Gaston Couillard
- ➔ Paul Desaulniers
- ➔ Maryse Duval
- ➔ Alexandra Gendreau-Martineau
- ➔ Cindy Laflamme
- ➔ Cassandre Loignon-Couillard
- ➔ Manon Provencher

Le comité était accompagné par **Géraldine Lansiaux**, consultante pour le projet Cœurs villageois chez Tourisme Cantons-de-l'Est.

Merci à **Pascale Lemay**, agente de développement touristique à la MRC de Lotbinière, pour son apport et son soutien durant le processus.

À terme, le projet vise à créer et à promouvoir un réseau de villages agissant à titre de pôles d'attraction et de services dans une expérience de séjours touristiques authentiques.





En 2015, Tourisme Cantons-de-l'Est (TCE) a démarré le projet des Cœurs villageois sur son territoire.

Tourisme

CANTONS-DE-L'EST

UNE CERTIFICATION TOURISTIQUE UNIQUE EN SON GENRE AU CANADA

Le réseau des Cœurs villageois a pour but de dynamiser les communautés tout en mettant en valeur leurs singularités et les particularités de leur patrimoine.

Au niveau local, la démarche structurée est accomplie par un comité qui inclut des citoyens. Le citoyen et la communauté, ainsi que le cœur du village et ses environs, deviennent les attraits incontournables au centre de l'expérience touristique des visiteurs.

La dénomination de Cœur villageois est par ailleurs portée par les gens qui y vivent et qui ont œuvré afin de satisfaire les critères liés à cette reconnaissance. L'objectif est de les accompagner à travers une démarche structurée afin de développer harmonieusement leur milieu de vie, en accentuant leur attractivité touristique tout en conservant leur personnalité et leurs caractéristiques propres.

- Promotion de l'histoire et des savoir-faire
- Mise en valeur des produits locaux
- Accueil chaleureux
- Création de moments de rencontre entre le visiteur et les résidents
- Milieu dynamique et animé

LES RETOMBÉES DES CŒURS VILLAGEOIS VONT BIEN AU-DELÀ DU TOURISME

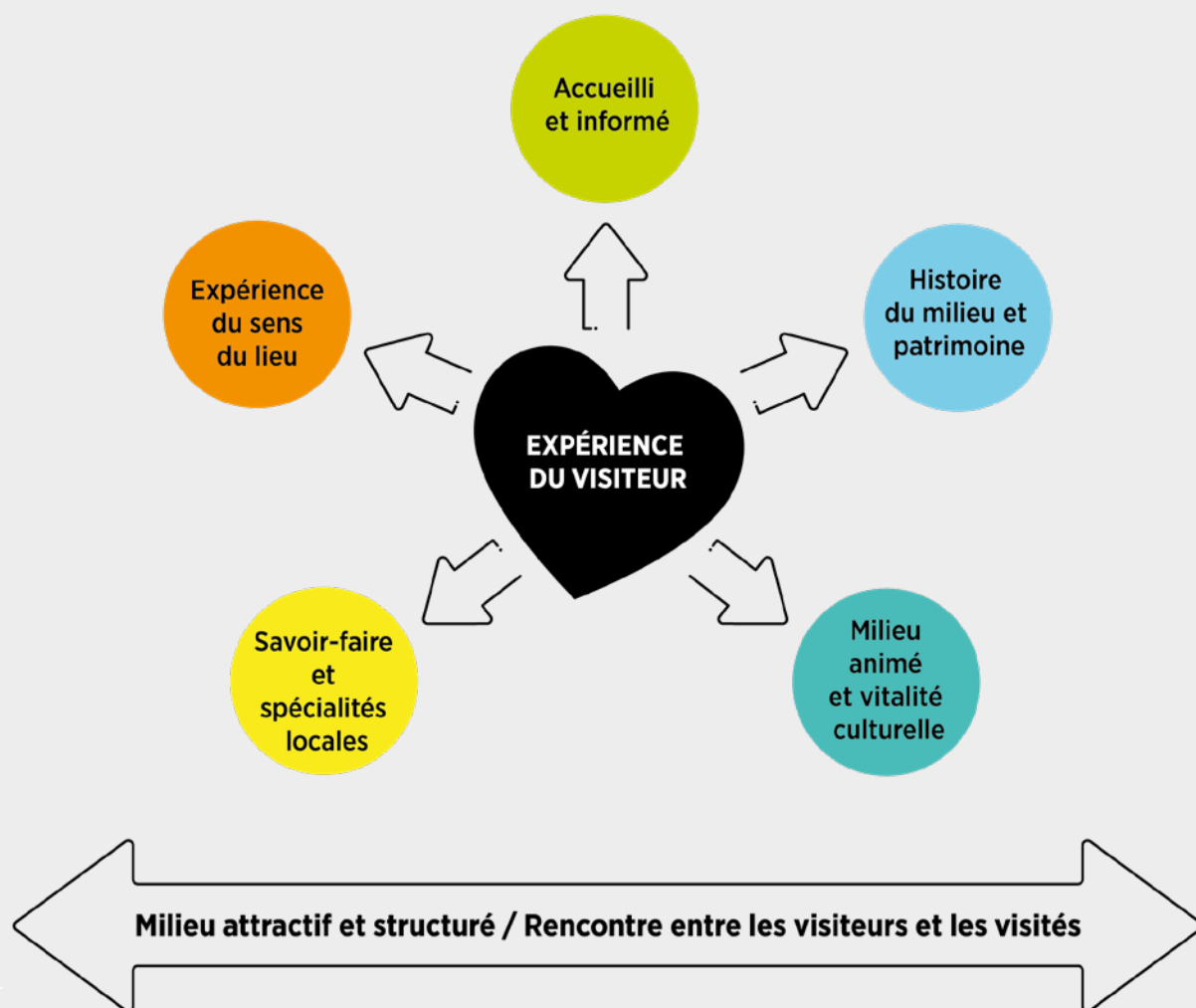
- Mobilisation de la communauté, fierté des résidents, vitalité économique, animation et revitalisation, maintien et essor des commerces ainsi que des services et attractivité territoriale.
- Le projet permet en outre aux municipalités de ne pas être uniquement touristiques par défaut, mais bien d'en faire un choix stratégique de développement durable et d'y consentir les efforts requis.

Dans les Cantons-de-l'Est, 12 villages ont actuellement cette accréditation.

Ci-dessous, vous retrouvez le résumé de l'expérience que l'on veut faire vivre aux visiteurs quand ils arrivent dans un Cœur villageois. De façon transversale se positionnent la rencontre entre le visiteur et le visité et la proposition d'un milieu attractif et structuré. L'évaluation de la municipalité pour obtenir et maintenir l'accréditation se fait à travers ces critères, en plus de soutenir un comité local composé d'une majorité de citoyens.

L'EXPÉRIENCE DISTINCTIVE DES VISITEURS

dans les Cœurs villageois



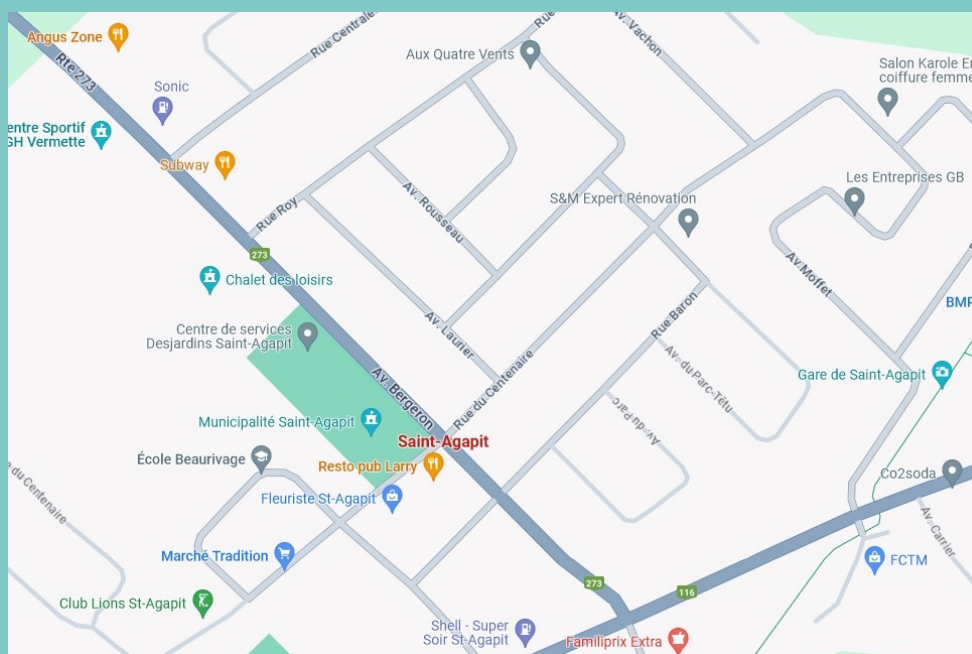
Source du graphique : Tourisme Cantons-de-l'Est

3

DÉLIMITATION DU CŒUR VILLAGEOIS

La délimitation du cœur villageois doit permettre un parcours piétonnier sur l'ensemble du territoire défini et présenter une masse critique de points d'intérêt pour la clientèle touristique. Le cœur villageois offre une vitrine de la destination et incite les visiteurs à converger vers sa place publique, lieu également fréquenté par les résidents. C'est là qu'on doit sentir battre le cœur de la municipalité.

Le cœur villageois de Saint-Agapit s'étend le long de la route 273, du restaurant Angus Zone jusqu'à la clinique dentaire.



4

ANALYSE DES CARACTÉRISTIQUES RECHERCHÉES

GRILLE DE CRITÈRES

Le concept de cœur villageois vise à atteindre 46 caractéristiques regroupées sous sept thématiques différentes. Les caractéristiques représentent les atouts, les aménagements et les services à fournir aux clientèles touristiques pour répondre adéquatement à leurs attentes et viser une expérience touristique mémorable. Saint-Agapit possède actuellement 10 des caractéristiques recherchées.

Au vu de l'analyse de ces critères, la municipalité devra démontrer qu'elle possède la volonté et les ressources nécessaires pour la mise en œuvre de ces actions. Des comités pourraient venir soutenir la municipalité dans le déploiement et la bonification des actions.

Aussi, la municipalité devra s'assurer de la coopération et du soutien des instances touristiques locales et régionales.

Enfin, il est recommandé à la municipalité de se concentrer d'abord sur les caractéristiques « **obligatoires** » (**en gras**), puis de voir à celles dites facultatives.



CARACTÉRISTIQUES PRÉSENTES

CARACTÉRISTIQUES ABSENTES

CARACTÉRISTIQUES À AMÉLIORER

VOLONTÉ POLITIQUE

41- Participation active à la concertation régionale

40- Orientation municipale affichée à l'égard du tourisme

42- Structure d'implication citoyenne

EXPÉRIENCE VISITEUR

ACCUEILLI ET INFORMÉ

5- Classification minimale de trois Fleurons du Québec

6- Adhésion à une politique de protection des paysages

10- Mobilier urbain pour la détente

12- Éclairage d'ambiance

34- Signalisation de direction

35- Signalisation d'information

36- Stratégie d'accueil déployée (lieu, résidents ambassadeurs, commerçants, Internet de séjour, formation)

38- Site web promotionnel

39- Toilettes publiques et points d'eau potable accessibles (accessibilité pour les personnes à mobilité réduite)

11- Aires de stationnement

13- Bornes de recharge électrique

14- Circulation piétonnière sécuritaire et sans obstacle

17- Milieu agricole compatible

37- Accès wifi gratuit à Internet haute vitesse, avec présence du logo

45- Aménagement pour des clientèles spécifiques (cyclistes, motoneigistes, quadistes, etc.) en lien avec le point 43

Les caractéristique qui sont obligatoires dans le cadre du projet Cœurs villageois sont indiquées en gras dans le tableau. Celles en grasse maigre sont facultatives.

MISE EN VALEUR DE L'HISTOIRE ET DU PATRIMOINE

<p>25- Traces de l'histoire du village et de ses particularités</p> <hr/> <p>33- Présence de bénévoles en loisirs et en culture</p>	<p>8- L'entrée du CV marquée</p> <hr/> <p>26- Circuit patrimonial</p> <hr/> <p>31- Outils d'interprétation (panneaux, équipements mobiles, réalité augmentée, activités d'animation, etc.)</p> <hr/> <p>32- Centres d'interprétation, musées</p>	
--	---	--

MILIEU ANIMÉ ET VITALITÉ CULTURELLE

<p>9- Place publique ponctuelle ou permanente</p> <hr/> <p>27- Événements et fêtes</p>	<p>24- Politique municipale</p> <hr/> <p>29- Programmation culturelle (activités culturelles présentes)</p>	<p>28- Activités culturelles de diffusion dans les lieux publics ou commerciaux</p>
--	---	--

MISE EN VALEUR DES SAVOIR-FAIRE LOCAUX ET SPÉCIALITÉS

	<p>19- Commerces offrant des produits régionaux</p> <hr/> <p>23- Cafés locaux</p> <hr/> <p>30- Ateliers d'artistes-artisans accessibles</p>	<p>21- Hébergement touristique, distance à pied du cœur villageois</p> <hr/> <p>22- Restauration diversifiée</p>
--	--	--

MILIEU ATTRACTIF ET STRUCTURÉ

<p>1- Paysage naturel distinctif qui vaut le déplacement : montagne, lac, chutes, etc.</p> <hr/> <p>15- Secteur économique autre que touristique</p> <hr/> <p>18- Commerces de proximité</p> <hr/> <p>20- Produits touristiques sur place ou en périphérie : nature-aventure, agrotourisme, tourisme hivernal</p>	<p>7- Patrimoine bâti de qualité</p> <hr/> <p>16- Présence d'une villégiature à proximité</p>	<p>3- Accès aux caractéristiques distinctives pour la pratique d'activités</p> <hr/> <p>43- Corridor de randonnée pédestre ou voies cyclables</p> <hr/> <p>44- Étape d'une route touristique signalisée ou étape d'un circuit reconnu par l'ATR ou la MRC</p>
--	---	---

EXPÉRIENCE VISITEUR

En lien avec le visuel présenté en partie 2 de ce document.

Mesure : **Présent : 1** **À développer : 0** **À améliorer : 0,5**

ACCUEILLI ET INFORMÉ

Référence critères :
5, 6, 10 à 14, 17, 34 à 39 et 45

Mesure : **4 / 15**

MISE EN VALEUR DE L'HISTOIRE ET DU PATRIMOINE

Référence critères :
8, 25, 26, 31, 32, 33

Mesure : **2 / 6**

MILIEU ANIMÉ ET VITALITÉ CULTURELLE

Référence critères :
9, 24, 27, 28, 29

Mesure : **2,5 / 5**

MISE EN VALEUR DES SAVOIR-FAIRE LOCAUX ET SPÉCIALITÉS

Référence critères :
19, 21, 22, 23, 30

Mesure : **1 / 5**

INCARNER LE SENS DU LIEU

Pas d'action pour le moment en lien avec le sens du lieu

MILIEU ATTRACTIF ET STRUCTURÉ

Référence critères :
1 à 4, 7, 15, 16, 18, 20, 43 et 44

Mesure : **5,5 / 11**



RÉSUMÉ

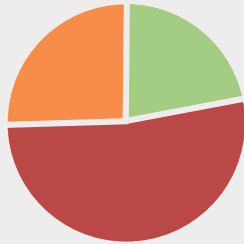
LÉGENDE :

CARACTÉRISTIQUES
PRÉSENTES

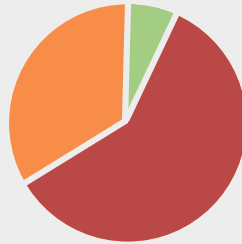
CARACTÉRISTIQUES
ABSENTES

CARACTÉRISTIQUES
À AMÉLIORER

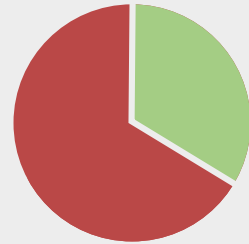
CARACTÉRISTIQUES



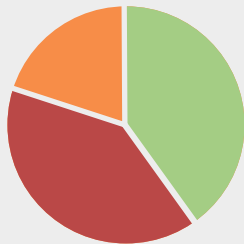
ACCUEIL ET INFORMATION



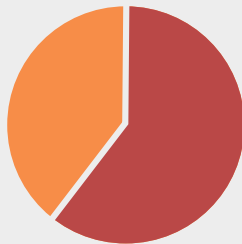
HISTOIRE ET PATRIMOINE



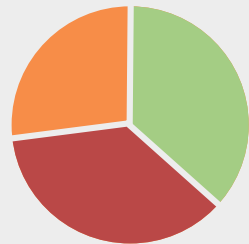
ANIMATION ET CULTURE



SAVOIR-FAIRE LOCAUX



MILIEU ATTRACTIF ET STRUCTURE



5

SENS DU LIEU

Le comité de pilotage a convenu que la personnalité touristique s'articule autour de la thématique suivante :

Festivals et événements

La municipalité est déjà reconnue pour sa programmation importante d'événements et pour certains événements phares, notamment de la musique country.

Cette thématique doit se retrouver de façon transversale dans les actions de la municipalité : dans les animations, la mise en valeur de l'histoire, le mobilier urbain, les événements, etc.

6

PLAN D'ACTION PROPOSÉ

Le plan d'action de Cœur villageois cible quatre piliers d'intervention qui devront guider le conseil municipal et les partenaires. Ces piliers sont les suivants :

- 1 Développer/structurer une offre dans la partie « Cœurs villageois »
- 2 Déployer une stratégie d'accueil et d'information cohérente et proactive
- 3 Personnifier le sens du lieu à travers les différentes actions
- 4 Travailler à ce que les événements soient profitables pour l'ensemble de la municipalité économiquement et en termes de rayonnement, prolongation de séjour et découverte du milieu.

L'enjeu de Saint-Agapit est de développer une offre dans le cœur du village afin d'attirer des visiteurs dans cette partie de la municipalité. Actuellement, en dehors de la programmation d'événements, un visiteur a peu d'intérêt à aller dans cette partie de la municipalité.

La municipalité devrait également saisir les opportunités offertes dans le cadre de ses travaux d'immobilisation ou d'entretien pour intégrer la vision de Cœur villageois et ainsi accélérer l'acquisition des caractéristiques manquantes.

Il est important de rappeler qu'en augmentant l'attractivité du milieu et les possibilités d'activités, on prolonge la durée du séjour dans le milieu et donc les retombées économiques.

LÉGENDE

CARACTÉRISTIQUES ABSENTES

CARACTÉRISTIQUES À AMÉLIORER

Note : nous ajoutons cette légende en lien avec le bailleur de fonds de la démarche, le Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD).

FAQDD 1 : mesure de réduction des GES / adaptation aux changements climatiques

FAQDD 2 : mesure de mise en valeur des paysages et de la culture

Les caractéristique qui sont obligatoires dans le cadre du projet Cœurs villageois sont indiquées en gras dans le tableau. Celles en grasse maigre sont facultatives.

CARACTÉRISTIQUES

OBJECTIFS ET ACTIONS SUGGÉRÉS

2. Espaces verts dans le cœur villageois	Objectif : Avoir des espaces verts dans le cœur villageois pour se promener, s'arrêter ou encore pique-niquer Enjeu : L'espace vert présent n'est pas vraiment un parc pour la promenade, mais un lieu où se trouve un skate parc ou une scène musicale.	
3. Accès aux caractéristiques distinctives pour la pratique d'activités	Objectif : Pouvoir profiter de ces atouts naturels Enjeux : Manque de visibilité/promotion du sentier; il pourrait y avoir des aménagements (notamment pour les cyclistes) et des mises en valeur supplémentaires. Le niveau de la rivière ne permet pas d'activités nautiques.	
4. Aménagement permettant une percée visuelle sur un panorama à proximité du cœur du village	Objectif : Permettre une percée visuelle sur le paysage distinctif	
6. Adhésion à une politique de protection des paysages	Objectif : Se positionner, en tant que municipalité, sur la protection des paysages qui sont un attrait naturel pour les visiteurs	
8. L'entrée du CV marquée	Objectifs : → Permettre aux visiteurs de reconnaître facilement l'entrée du CV → Inviter les visiteurs à passer dans le village → Incarner le sens du lieu	
10. Mobilier urbain pour la détente	Objectif : Offrir aux visiteurs les conditions propices à une promenade agréable Enjeu : Quelques bancs sont présents, mais en nombre insuffisant et il ne s'agit pas d'un mobilier « signature »	
11. Éclairage d'ambiance	Objectif : Offrir aux visiteurs les conditions propices à une promenade agréable	
12. Aires de stationnement signalisées	Objectif : Offrir aux visiteurs des endroits pour stationner et ainsi faire la visite du Cœur villageois à pied Action : Mettre sur pied le projet de réaménagement prévu autour du centre sportif, qui va comprendre cet enjeu	Leader : municipalité Échéance : 2025
13. Bornes de recharge électrique publiques	Objectif : Indiquer aux visiteurs la possibilité de recharger leur véhicule électrique Actions : 1. Signaler adéquatement ces bornes et les indiquer sur les plateformes spécialisées 2. Concrétiser le projet de borne de recharge pour vélo FAQDD 1	Leaders : municipalité, MRC Échéance : 2 : 2024
14. Circulation piétonnière sécuritaire et sans obstacle	Objectif : Permettre une promenade sécuritaire dans le Cœur villageois Enjeux : La route 273 est très passante, manque d'accès l'hiver; trottoir pas très large et pas présent partout.	Leader : municipalité

CARACTÉRISTIQUES

OBJECTIFS ET ACTIONS SUGGÉRÉS

<p>16. Présence d'une villégiature</p>	<p>Objectif : Profiter de ces visiteurs déjà présents à proximité pour faire connaître la municipalité</p>	
<p>17. Milieu agricole vivant et compatible</p>	<p>Objectif : Offrir aux visiteurs un milieu agréable Enjeu : Des odeurs à certains moments de l'année, mais les routes restent propres. Le comité suggère de conclure des ententes d'épandage pour les fins de semaine.</p>	
<p>19. Commerces offrant des produits régionaux</p>	<p>Objectif : Mettre de l'avant les produits régionaux afin de maximiser les retombées économiques dans les commerces locaux et faire connaître son terroir Actions : 1. Concevoir un aménagement à proximité de la piste cyclable avec des kiosques permanents FAQDD 2 2. Sensibiliser ou établir une collaboration avec les commerces existants pour développer cette mise en valeur</p>	
<p>21, 22, 23. Hébergements, restaurants et cafés</p>	<p>Objectifs : → Permettre aux visiteurs d'avoir une expérience plus complète et de prolonger leur séjour → Développer des conditions gagnantes favorisant l'émergence d'une villégiature à proximité Enjeu : Certains établissements sont présents, mais l'offre manque de diversité. Action : Rester à l'affût des projets régionaux et aides financières qui favorisent l'implantation de ces commerces</p>	<p>Leader : municipalité Alliées : MRC et autres institutions de développement local Échéance : En continu</p>
<p>24. Politique culturelle municipale</p>	<p>Objectifs : → Se donner une vision et un cadre d'action précis en matière de culture → Favoriser la concertation et le travail synergique de plusieurs groupes → Avoir accès à des aides financières ministérielles supplémentaires</p>	
<p>26. Circuit (patrimonial ou touristique)</p>	<p>Objectifs : → Mettre en valeur l'histoire de la ville → Créer un produit touristique unique mettant en valeur l'histoire de la municipalité</p>	
<p>28. Activités culturelles de diffusion dans les lieux publics ou commerciaux</p>	<p>Objectif : Animer le Cœur villageois et faire vivre le sens du lieu Enjeux : Bonne visibilité des événements, offre culturelle et infrastructures extérieures de qualité. Par contre, peu de visibilité et de présence d'offres autres que musicales.</p>	
<p>29. Programmation culturelle (activités culturelles présentes)</p>	<p>Objectif : Offrir un milieu culturellement vivant aux visiteurs et aux citoyens</p>	
<p>30. Ateliers d'artistes-artisans accessibles</p>	<p>Objectifs : → Mettre en valeur les artisans et artistes → Permettre aux visiteurs de faire des découvertes artistiques Action : Créer un aménagement à proximité de la piste cyclable avec des kiosques permanents pour des artistes et artisans</p>	<p>Leader : municipalité Échéance : 1 : 2024</p>

CARACTÉRISTIQUES

OBJECTIFS ET ACTIONS SUGGÉRÉS

31. Outils d'interprétation	Objectifs : → Mettre en valeur l'histoire de la municipalité → Permettre aux visiteurs de découvrir cette histoire Enjeu : Des projets régionaux prévoient un arrêt dans la municipalité, mais il n'existe pas de projet local avec plusieurs arrêts qui proposerait un circuit à faire dans la municipalité.	
32. Centre d'interprétation - musée	Objectifs : → Mettre en valeur l'histoire de la municipalité → Permettre aux visiteurs de découvrir cette histoire	
34-35. Signalisation d'information et de direction	Objectifs : → Identifier rapidement les lieux stratégiques et le chemin pour s'y rendre → Favoriser le déplacement et leur découverte des différents attraits Action : Améliorer la signalisation des attraits de la municipalité	
36. Stratégie d'accueil	Objectifs : → Offrir les conditions propices à une expérience touristique agréable → Augmenter la découvrabilité et l'attractivité du milieu Actions : 1. Créer une carte touristique présentant le site de l'événement et les alentours (centre du cœur villageois, axes principaux, etc.) FAQDD 2 2. Répertorier les routes et circuits environnants; diffuser leur existence 3. Produire une carte dessinée (style Piopolis) pour indiquer les circuits à proximité 4. Se faire ambassadeur de la région (vidéo promotionnelle, balado, etc.) FAQDD 2 5. Produire une affiche qui montre les attraits touristiques	Leader : municipalité Alliés : comité Cœur villageois Festival country Échéance : 2024-2025
37. Wifi	Objectif : Permettre aux visiteurs d'avoir un accès facile à Internet et de télécharger du contenu informatif sur la municipalité (carte, circuit, etc.) Enjeu : Le service est offert à différents endroits, mais pas indiqué (affiche ou autre).	
38. Site web promotionnel	Objectifs : → Offrir les conditions propices à une expérience touristique agréable → Permettre aux visiteurs de trouver rapidement l'information qui les concerne → Augmenter la découvrabilité et l'attractivité du milieu Enjeu : Une section est consacrée au tourisme dans le site de la municipalité, mais elle est vide. Action : Procéder à une mise à jour	Leader : municipalité Échéance : 1 : 2024
39. Toilettes publiques et points d'eau potable accessibles	Enjeux : Des enjeux de vandalisme ont été indiqués. La municipalité ouvre donc les installations durant les heures de présence des employés municipaux. de signalisation dans les sentiers. Action : Signaliser les toilettes dans les sentiers	Leader : municipalité Échéance : 1 : 2023

CARACTÉRISTIQUES

OBJECTIFS ET ACTIONS SUGGÉRÉS

40. Orientation municipale affichée à l'égard du tourisme

- Objectifs :** → Démontrer la volonté municipale d'investir dans ce secteur
→ Intégrer les projets touristiques dans les actions municipales annuellement
- Actions :** 1. Voter une résolution au conseil municipal en ce sens
2. Inscrire des actions de projets touristiques dans le plan d'action triennal
3. Affecter une ressource humaine en totalité ou en partie au tourisme

42. Structure existante d'implication citoyenne

- Objectif :** Permettre aux citoyens de participer activement au développement de leur municipalité

43. Corridor de randonnée pédestre, voies cyclables/moto ou pistes de quad ou de motoneige

- Objectifs :** → Se rattacher à des clientèles spécifiques et se connecter à d'autres municipalités
→ Profiter d'une clientèle qui gravite déjà autour du cœur villageois.
- Enjeux :** Manque de sécurité dans certains secteurs; pas mis de l'avant ou utilisé comme levier par la municipalité.

44. Étape d'une route touristique signalisée ou étape d'un circuit reconnu par l'ATR ou la MRC

- Objectifs :** → Se rattacher à des clientèles spécifiques et se connecter à d'autres municipalités
→ Profiter d'une clientèle qui gravite déjà autour du cœur villageois.
- Enjeu :** Pas mis de l'avant ou utilisé comme levier par la municipalité.
- Actions :** 1. Répertorier les routes et circuits environnants; diffuser leur existence
2. Développer une animation et des événements en lien avec les circuits
3. Produire une carte dessinée (style Piopolis) pour indiquer les circuits à proximité

Leader :
municipalité
Allié :
comité Cœur villageois

Échéance :
2024-2025

45. Aménagement pour des clientèles spécifiques

- Objectifs :** → Offrir les conditions propices à une expérience touristique agréable
→ Bénéficier d'une clientèle qui fait ces activités
- Enjeu :** Quelques aménagements et un hébergement accrédité « Bienvenue cyclistes », mais c'est tout.
- Actions :** 1. Installer des panneaux d'affichage et de signalisation
2. Aménager un corridor sécuritaire pour les cyclistes et les piétons (identifier les rues qui ont cet enjeu) **FAQDD 1**

Leader :
municipalité

Échéance :
2024-2025

46. Marquer le sens du lieu

- Objectifs :** → Faire vivre aux visiteurs le sens du lieu lors de leur séjour
→ Marquer physiquement le milieu du sens du lieu
- Actions :** 1. Améliorer l'apparence des lieux : éclaté, coloré festif, voyant, lumineux, vélos musicaux, proposer des décors thématiques pour la municipalité, les citoyens et les commerçants
2. Créer une carte touristique présentant le site de l'événement et les alentours (centre du cœur villageois, axes principaux, etc.)

Leader :
municipalité
Alliés :
citoyens, comité Cœur villageois

Échéance :
2024-2025



